



Municipalité
La Visitation-de-Yamaska

Extrait du procès-verbal de la session régulière du conseil de la municipalité La Visitation-de-Yamaska, tenue le 7^e jour du mois de juillet 2008 à 20 h à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle étaient présents :

Monsieur Sylvain Laplante, maire, ainsi que messieurs les conseillers, Georges-Émile Jutras, Sylvain Jutras #4, Sylvain Jutras #3 et Pierre Bourassa, formant quorum.

RÉSOLUTION NO 2008-07-102
POSTES CANADA – PROJET DE DÉRÈGLEMENTATION

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité La Visitation-de-Yamaska désire conserver les bureaux de poste situés dans les collectivités rurales et d'assurer la livraison du courrier en milieu rural;



Municipalité
La Visitation-de-Yamaska

Il est **PROPOSÉ** par Georges-Émile Jutras, **APPUYÉ** par Sylvain Jutras #4 et résolu à l'unanimité des conseillers (4) que la municipalité La Visitation-de-Yamaska fasse parvenir cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée.

(S) *Sylvain Laplante*
Maire

(S) *Suzanne Bibeau*
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME CE
14^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2008

Suzanne Bibeau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière